

1796 : La pacification

I

La pluie avait fait fuir les pèlerins les plus fervents. Tombant presque sans discontinuer depuis maintenant trois jours, elle rendait le sol boueux et avait fini par avoir raison des abris de fortune disséminés çà et là. La tombe de celle qu'on nommait la sainte révolutionnaire, douée de pouvoirs surnaturels, avait retrouvé une tranquillité devenue inhabituelle. Les dégoûts de cire qui recouvraient le monticule de terre rayonnaient dans la lueur blafarde. Seul l'angélus attestait que le jour s'était levé, car l'obscurité tardait à se dissoudre. Une masse plus sombre encore s'approcha à pas lents du sanctuaire. Vêtu d'un chapeau à larges bords et d'une longue veste de serge, il resta un long moment immobile, figé. Son visage était hideux, transpirant la souffrance physique et mentale. Des boursouflures informes en recouvraient la moitié. Le feu avait frappé cet homme dans sa chair. Ses yeux haineux, couleur pus, étaient injectés de sang. La paupière de son œil gauche avait disparu dans les flammes, lui donnant un air plus démoniaque encore. Un crachat surgit soudain de sa bouche déformée : « Sale putain ! murmura-t-il, j'aurais mieux fait de t'encaver moi-même. Tu serais moins célèbre à c't'heure ! » et un rire lugubre emplit l'aube humide de ce premier jour de septembre. En s'éloignant, il entrevit un tronc, destiné à recevoir les offrandes des postulants à une guérison rapide. Un violent coup de bâton le fit choir. À l'intérieur ne s'y trouvaient que quelques sols. Moulin le Gabeleur émit un juron de dépit et balança un coup de pied dans l'urne, sans même prendre le temps de ramasser les pièces. Il disparut dans le clair-obscur de cette aube qui n'en portait que le nom.

Le culte de Perrine Jourdan, assassinée en mai 1796 dans un champ de Saint-Germain-le-Fouilloux, avait atteint des proportions que le vicaire d'Andouillé, Jean-Baptiste Drouet, avait lui-même bien du mal à s'expliquer. Tandis que le ou les meurtriers couraient encore, des centaines de pèlerins venaient se prosterner devant la tombe de celle à qui l'on octroyait des pouvoirs de guérison. Certains y passaient une semaine entière, sous la pluie et le froid, priant pour la fin de leurs maux. Les résultats semblaient se faire attendre, mais l'affluence ne faiblissait pas. Tout à sa perplexité, le curé ne vit pas entrer le jeune Julien Jourdan dans la taverne Jallier, dans laquelle il séjournait depuis midi. « Je vous trouve bien

songeur l'abbé ! héla le nouvel entrant.

– Ah Julien ! Tu m'as fait peur. Mon cœur n'a plus vingt ans. Pense à le ménager. » Le maréchal-ferrant sourit. Si le cœur de Drouet éprouvait quelques difficultés à fonctionner, c'était en grande partie dû à la surcharge pondérale du prêtre. Son cou était noyé dans deux anneaux de graisse qui prolongeaient des joues déjà bien grassouillettes. Son ventre était proéminent, ses bras gras comme des cuisses, et ses cuisses... Les années n'avaient fait qu'empirer son obésité et les mauvais esprits l'accusaient de s'empiffrer alors que la misère guettait. Pourtant, l'œil était toujours aussi vif et souriant. Il dévisagea d'un regard bienveillant son jeune compagnon. Son physique était à l'inverse du sien : long, svelte, musclé. Ses cheveux d'un blond de miel étaient sommairement attachés par un catogan et ses yeux bleus illuminaient un visage harmonieux. Autant dire qu'à vingt-quatre ans, le jeune homme ne laissait pas les femmes indifférentes. Néanmoins, seule Lison Jallier, la fille du cabaretier, avait réussi l'exploit de toucher le cœur de Julien. Le plus dur restait néanmoins à faire : ancrer cet amour à peine amorcé. « Eh bien, on ne te voit plus guère ces temps-ci, aborda Drouet. Serais-tu devenu un vrai maréchal-ferrant ?

– Vous pouvez bien vous moquer. Je n'ai que ce métier pour vivre et faire vivre ce qu'il me reste de famille, c'est-à-dire ma belle-sœur et ses deux filles.

– La Louise est-elle toujours aussi illuminée ?

– Chaque jour davantage. Elle voit Dieu et le diable à chaque instant.

– Peut-être qu'un exorciste...

– Ah non, vous n'allez pas vous y mettre vous aussi ! Déjà que cette histoire de guérison miraculeuse sur la tombe de Perrine me hérisse. Comment l'Église peut-elle laisser véhiculer de telles inepties ?

– L'Église n'existe plus vraiment en tant que telle et puis les croyances populaires ont toujours fait partie du paysage religieux de nos contrées.

– C'est bien la preuve que les chouans ne se sont pas battus pour leur unique foi en Dieu. Celle-ci est trop inégale, trop mêlée à des rites anciennement païens pour la limiter à la seule spiritualité. En guise de religion, ils voulaient surtout récupérer les anciens prêtres et les traditions qui allaient avec. Au fait, a-t-on eu des nouvelles de la miraculée ?

– Toujours pas, répondit Drouet, toujours abasourdi par l'intelligence de son interlocuteur. Elle s'est volatilisée après son improbable guérison. Déjà qu'on la connaissait bien peu avant...

– Une affabulatrice sans aucun doute !

– En tout cas, on vient désormais de très loin pour bénéficier des bienfaits de ta sœur. Même les Bretons viennent chez nous !

– Ce ne sont pourtant pas les lieux de cultes qui manquent chez eux. Qu'est-ce que celui-là a de plus ?

– C'est une sainte révolutionnaire ! Pour mettre toutes les chances de son côté, on préfère s'accorder les deux partis.

– Les dons commencent à prendre des proportions importantes, même si les troncs sont régulièrement détruits par des vandales. Le propriétaire m'a proposé d'élever une petite chapelle avec l'argent.

– Le père Lemesle ne voudra jamais !

– Il a bien laissé faire jusque-là ; il ne pourra pas longtemps se heurter à la volonté populaire.

– Encore en train de parler bondieuseries à ce que j'entends par ici ! » tonna une voix. Les deux hommes se retournèrent. Jean Jallier leur faisait face, le visage radieux de celui qui vient de retrouver de vrais amis. Le cabaretier en avait bien besoin, car le sort s'était acharné sur lui ces derniers temps. Sa nomination comme commissaire du canton, à l'été 1796, l'avait ravi, mais n'avait pas fait long feu. Après quatre mois de bons et loyaux services, on lui avait trouvé un remplaçant, étranger au pays. Jallier payait le non-retour à la normalisation et la non-rentrée des contributions. Les administrateurs avaient préféré choisir un homme plus administratif, moins lié à la population locale. Pour l'instant, on ne l'avait pas encore vu. « Viens donc boire une chopine avec nous ! ria le vicaire. Et dis à ta Lison de nous remettre ça. C'est que ça donne soif de parler du passé. » La jeune fille ne se fit pas prier. Chaque occasion d'approcher Julien était bonne à prendre, tant le jeune homme semblait farouche. Elle l'avait choisi. Plus rien ne pouvait l'en dissuader, pas même ce semblant d'indifférence. Elle savait qu'elle le troublait ; elle s'en persuadait en tout cas. Sa beauté brune irradiait le cabaret aux murs blanchis de chaux. Sa frêle silhouette semblait voler de table en table, frôlant les clients médusés. Ses yeux bleus surtout, mêlés de vert, plongeaient dans l'émoi les jeunes du village. Tous étaient fous de cette fille, Mathurin Besnier en tête, mais celle-ci avait jeté son dévolu sur un idéologue pour qui l'amour n'était que tracas, accessoirement plaisir éphémère. Julien avait pourtant de plus en plus de mal à contenir son émotion à chaque fois qu'elle s'approchait. Son souffle devenait plus court, ses mains moites et son timbre de voix moins sûr. L'amour que sa sœur Perrine avait porté à Louis Messenger était la cause de sa mort, il en était convaincu. Il ne voulait donc pas tomber dans le piège tendu par cette jeune femme, plus belle de jour en jour. Mais ses résistances tombaient les unes après les autres. Il serait bientôt un fruit mûr, prêt à cueillir. Lison Jallier ne le savait que trop bien. Elle attendait le bon moment pour amorcer un avenir irréversible. Cette fois-ci encore, Julien ne dit mot lorsqu'elle vint le servir. Tout juste se contenta-t-il de contempler la blancheur de ses bras, de son cou, de son léger décolleté... « Bon, tu vas pas mettre trois heures à nous servir, bougonna son père. Y'a des clients qui attendent !

– Qu'ils attendent, ils auront plus soif encore, susurra la jeune fille en jetant un dernier regard à Julien, de plus en plus pâle.

– Ah les femmes ! À peine formées et déjà prêtes à faire tourner la tête aux hommes. Un peu de poigne, c'est ce qu'il lui faut, n'est-ce pas Julien ?

– Euh... oui Jean, enfin... je

– Oui, je vois, aussi idiot que les autres. Ce n'est pourtant pas le moment ! Les royalistes reprennent du poil de la bête.

– Ils sont pourtant surveillés, commenta Drouet.

– Pour les plus dangereux d'entre eux, mais les autres veulent reprendre le pouvoir par les urnes.

– Tu noircis le tableau. Avec le système de remplacement par tiers, les Conventionnels sont certains de garder la majorité et l'Assemblée va rester du

côté des républicains modérés.

– Pas si sûr ! Il paraît qu'on courtise même les jacobins pour résister au retour de la droite royaliste, c'est dire ! Ceux que les Thermidoriens ont pourchassés l'an dernier sont désormais les seuls recours à la restauration des monarchistes ! » Le silence se fit. Julien restait perdu dans ses pensées sans qu'on sache si elles avaient à voir avec l'avenir de la République ou la jolie Lison. Drouet semblait se préoccuper du peu de liquide qui restait dans sa chope. Jean Jallier, enfin, scrutait la place centrale, guettant l'improbable arrivée de celui qui l'avait remplacé au poste de commissaire de canton. Il savait qu'il se nommait Bouvet, mais ne connaissait pas son origine géographique et sociale. « Encore un notable étranger venu nous commander » maugréa-t-il en se levant sans plus de cérémonie, laissant ses deux compagnons interloqués. Julien en fit bientôt autant. Après avoir jeté un dernier regard gourmand vers la jolie serveuse, il se dirigea d'un pas lent vers la maréchalerie.

La chaleur y était torride, les apprentis ayant exagérément alimenté le feu de la forge. Les braises rougeoyantes y crépitaient encore malgré l'heure avancée. Julien émit un juron, maudissant l'imprévoyance des deux jeunes gens. L'esprit ailleurs, il rangea les tricoices et le rogne-pied négligemment posés sur l'enclume. Depuis la mort de son frère Martin, il assumait pratiquement seul la bonne marche de la petite entreprise. La fin de la guerre l'avait déchargé des incessantes battues de la garde nationale et les affaires avaient repris de plus belle. L'absence de son frère, mort quinze mois plus tôt, lui pesait chaque jour davantage, et pas seulement parce qu'il était débordé de travail. Il regrettait parfois amèrement de n'avoir pas mieux connu ce demi-frère bourru, parfois rustre et violent, mais qui cachait une grande sensibilité. La manière avec laquelle il avait protégé l'amour de sa sœur l'étonnait encore. Pour pourvoir au manque de bras qualifiés, Julien avait prospecté plusieurs semaines pour trouver un compagnon digne de confiance. Plusieurs étaient passés à la maréchalerie, disposant parfois de solides recommandations. Aucun n'avait fait l'affaire. Il s'était donc résolu à former deux jeunes, ce qui, pour l'instant, lui procurait plus de travail que de soutien.

Julien pénétra enfin dans sa demeure. Comme à l'accoutumée, à cette heure, aucun bruit n'y régnait. Il s'arrangeait toujours pour rentrer quand tout le monde était couché. Sa belle-sœur Louise, veuve de Martin, était devenue à demi-folle après ses accouchements à répétition, presque tous soldés par la mort des nourrissons. Seules deux filles, Jeanne et Marie, avaient survécu, mais semblaient, elles aussi, touchées par les divagations de leur mère. Depuis la mort de Perrine, leurs rapports étaient plus distendus encore. Louise voyait le diable partout, y compris dans l'assassinat de sa belle-sœur. Elle sombrait dans une hystérie chaque jour plus insupportable et Julien rêvait parfois à une vie douce et paisible avec la jolie Lison. Cette nuit-là pourtant, son sommeil fut une nouvelle fois angoissé et agité. La mort et la vengeance s'étaient appropriées l'esprit du jeune maréchal. Il n'avait pas encore la force et la volonté de les repousser. Il revit la dépouille de sa sœur, mutilée et ensanglantée, le regard terrorisé de Jean Aoustin. La mort du seul témoin – complice ? – du meurtre l'avait ébranlé ; les causes reconnues de son décès l'avaient révolté. Jean Graffin, juge de paix du

canton de Saint-Ouen-des-Toits, avait conclu à un suicide par pendaison... avec les mains ligotées dans le dos ! Son jugement n'avait pas été remis en cause lorsque lui-même fut assassiné à Saint-Ouen quelques semaines plus tard, dans des conditions restées très troubles. Un halo de mystère semblait devoir envahir cette histoire. À en croire les rumeurs, la guérison survenait lorsqu'on priaît sur la tombe de la sainte révolutionnaire, mais la mort fauchait ceux qui s'intéressaient aux circonstances de son élimination. Une nouvelle fois, Julien se redressa sur son lit, le cœur haletant et le corps en sueur. Le silence de la nuit était plus insupportable encore que le vacarme de la forge. Il fallait qu'il sache, pour retrouver son sommeil, pour ne pas devenir fou, pour Perrine...

François Poché jeta un regard inquiet en direction du chemin qui menait à sa closerie. La silhouette qui se dessinait dans la brume crépusculaire ne laissait aucun doute sur l'identité du visiteur : un chapeau à larges bords, une longue cape noire, une démarche quelque peu claudicante... La dernière fois que le Gabeleur était venu à la Roussière, deux hommes avaient perdu la vie. François Poché était resté miraculeusement vivant et, depuis, beaucoup de ragots circulaient à son égard. C'est avec une anxiété grandissante qu'il vit s'approcher le chouan de Montigné. « Ne te montre surtout pas ! » commanda-t-il à sa femme, et il sortit sur le pas de la porte, essayant d'avoir l'air le plus assuré possible. Cette posture affirmée amusa beaucoup Mathurin Moulin. « Eh bien Poché, on dira un coq protégeant sa basse-cour !

– Je... je... commença-t-il à répondre, perdant toute son assurance.
– N'aurais-tu donc pas l'intention de me payer à boire ?
– Si... si bien sûr le Gabeleur. La pacification est maintenant bien établie et les anciens chouans sont les bienvenus chez moi.
– Voilà qui est bien dit ! Pourtant, tout le monde ne peut en dire autant ! » et il partit d'un rire guttural qui montrait ses chicots immondes au milieu d'une bouche à moitié dévorée par le feu.

Ce rire démoniaque était le même que celui entendu quelques semaines auparavant, dans des circonstances plus dramatiques. À la fin du mois de juillet, l'administration centrale avait enjoint aux autorités locales d'user d'indulgence vis-à-vis des paysans égarés, de s'efforcer de leur faire aimer la République, mais d'être implacables à l'égard de ceux qui persistaient dans la rébellion. De fait, quelques convois de grain destinés aux troupes avaient encore été attaqués par des insurgés exaspérés par les nouvelles réquisitions. Il convenait de mettre fin aux désordres, par la clémence puis par la fermeté. Quand François Poché avait annoncé que plusieurs chouans désiraient déposer les armes, par son intermédiaire, Jean Graffin s'était spontanément déplacé à la Roussière. Pourtant, ce dernier n'aimait guère le closier aux mœurs douteuses, qui avait été nommé adjoint de la commune de Saint-Ouen-des-Toits, peu de temps avant la pacification. Mais il ne pouvait fuir ses responsabilités et pour bien montrer le caractère pacifique de l'entreprise ne s'était entouré que d'un seul garde national, originaire de Port-Brillet. Quand il était parvenu à la Roussière, le juge de paix avait tout de suite pressenti que quelque chose ne tournait pas rond. Poché était singulièrement nerveux, lui d'ordinaire si sûr de lui, voire arrogant. Son regard

le fuyait sans cesse et il ne tenait pas en place. Aux questions de Graffin sur l'identité et l'origine des chouans repentis, le closier distillait des réponses évasives. Le juge de paix avait senti un profond malaise l'envahir et avait décidé de partir avant l'arrivée des chouans, mais un hululement s'était fait entendre dans le bois adjacent. Ce signal, désormais bien connu, avait fait sursauter les trois hommes. Se reprenant, Graffin et le jeune forgeron étaient sortis accueillir les rebelles. Poché s'était éclipsé par la porte menant à l'étable. Le juge de paix avait à peine eu le temps de s'étonner de cette dérobade que les chouans lui étaient tombés dessus, le rouant de coups. Quand il était parvenu à lever les yeux, emplis de sang et de poussière, il avait contemplé le visage de son tortionnaire : celui de Moulin, dit le Gabeleur. Il n'avait même pas cherché à se défendre, attendant le geste qui le libérerait à jamais. Tout juste avait-il eu le temps d'entendre un coup de feu – celui qui avait fauché le jeune forgeron qui tentait de s'enfuir – que le sabre du Gabeleur s'était abattu sur lui. Un flot de sang avait afflué dans sa gorge. Ses dernières pensées avaient été pour sa femme, qui se faisait un sang d'encre à chacune de ses sorties. Ironie du sort, il avait fallu attendre la pacification pour mourir, lui qui avait échappé à toutes les embuscades au cours de la guerre civile. Moulin avait craché sur le corps sans vie, puis était parti sans un mot, accompagné de la dizaine de brigands qui l'accompagnait. François Poché, terrorisé, avait contemplé la scène à travers les planches de l'étable. Le Gabeleur lui avait promis de déposer les armes et voilà qu'il se retrouvait avec deux cadavres dans la cour. Après un moment de trouble, son esprit retors avait pris néanmoins le dessus. Il fallait se dédouaner au plus vite de ces meurtres ! Pour cela, il avait tout de suite prévenu les autorités de Laval, sans toutefois dévoiler l'identité des assassins qu'il prétendait ne pas connaître. François Poché avait montré un zèle hors du commun pour la recherche des rebelles, servant de guide à chacune des patrouilles, livrant le nom des personnes susceptibles de cacher les meurtriers. Rien n'y avait fait. Au contraire, la commune de Saint-Ouen-des-Toits avait subi un pillage en règle de la part de la force armée, comme au temps de la chouannerie, ce qui avait provoqué, une nouvelle fois, l'exaspération de la population. Après avoir amadoué les autorités lavalloises, l'adjoint François Poché s'était fait le meilleur avocat de la commune en réclamant, à cor et à cri, des bons de dédommagement à l'administration centrale. Il espérait ainsi faire taire les calomnies qui pesaient sur sa personne. Malgré ses gesticulations, ils étaient pourtant peu nombreux à croire en sa totale innocence dans le meurtre de Graffin. C'est dans ces conditions délétères que Mathurin Moulin se présenta de nouveau à la Roussière à la fin de l'été 1796.

Le chouan défiguré resta un long moment silencieux, dégustant à petites lampées la bolée de cidre que lui avait offerte le closier. Ce dernier se décomposait au fil des minutes. Malgré la fraîcheur du jour qui déclinait, son corps transpirait à grosses gouttes et sa chemise de lin était trempée. N'y tenant plus, il voulut crever l'abcès : « Tu... tu ne devais pas le tuer, Gabeleur ! Tout le monde me croit désormais complice du meurtre !

– Pourquoi ne t'ont-ils pas arrêté alors ?

– Je... ils ne peuvent rien prouver contre moi. D'ailleurs, j'ai fait semblant

de les aider dans leurs recherches.

– Tellement bien que j'ai failli me faire prendre abruti ! C'est à croire que mon arrestation t'aurait bien arrangé.

– Ne... ne crois pas ça Gabeleur ! Je ne t'ai pas trahi malgré le fait que tu n'aies pas tenu parole... » Il s'interrompit soudain lorsque la lame d'un couteau, surgi de nulle part, se présenta sous sa gorge. Il avait beau lever la tête le plus haut possible, la pointe s'enfonçait près de sa pomme d'Adam. Il sentit bientôt un filet de sang lui couler le long du cou. « Sache que si tu mentionnes une seule fois mon nom, j'égorgerai ta femme après l'avoir laissée aux mains de mes soudards. Et puis personne ne comprendrait que tu ne m'aies pas reconnu lors de mon petit entretien avec Graffin et son larbin.

– Ce... ce n'est pas ce que je voulais dire, mais quand tu m'as ord... demandé de rencontrer Graffin, je croyais que tu voulais te rendre.

– Ne fais pas le naïf devant moi Poché ! Tu savais très bien quel sort m'attendait si je déposais les armes. Ta fuite lors de ma rencontre avec les patauds montre ta roublardise. J'étais venu avec l'intention de te tuer, mais je crois que tu peux encore me servir. » Moulin lâcha son emprise. L'adjoint de Saint-Ouen porta aussitôt la main à son cou ensanglanté et fut rassuré par la superficialité de sa blessure. La clémence du chouan le porta à poursuivre son avantage : « Qu'est-ce qu'il t'avait fait ce maudit juge pour que tu veuilles l'occire ?

– Te voilà bien curieux ! Moins tu en sauras, moins tu auras l'occasion de le répéter. Tiens ta langue, tu vivras... à moins que les bleus en décident autrement. » François Poché se tut. Il savait qu'à trop l'ouvrir, il jouait avec sa vie. Mathurin Moulin le toisa un long moment, comme s'il hésitait encore à le tuer. Son visage se barra d'un hideux rictus et, contre toute attente, il déclara : « Graffin savait pour le taupier » et il disparut dans l'obscurité crépusculaire. Poché était éberlué. Le juge avait conclu au suicide de Jean Aoustin. Qu'avait-il donc appris depuis ? Moulin était-il donc l'auteur de l'horrible meurtre de Perrine Jourdan ? Plus il se posait la question, plus il se persuadait de la culpabilité du Gabeleur. Ce demi-aveu l'inquiétait pourtant plus qu'il ne l'intriguait, car, détenir des informations sur le terrible chouan pouvait s'avérer dangereux. L'élimination du juge Graffin en était la preuve irréfutable...

Ce 17 octobre 1796, Lazare Hoche s'était accordé une soirée de détente au théâtre de Rennes. La pièce que l'on y jouait était sans prétention aucune – il en avait même oublié le nom – mais le talent et la drôlerie des acteurs avaient réussi à le détourner, pour un temps, des tracas du moment. Quelques mois auparavant, les représentants de la nation avaient proclamé solennellement, par un décret, que le général et son armée avaient bien mérité de la patrie pour avoir pacifié l'ouest du pays. Cela n'avait pas été sans mal. Après la reddition de Scépeaux, certains irréductibles avaient poursuivi la lutte, dont le comte de Frotté, aux confins de la Normandie. Si les officiers du chef royaliste avaient fini par signer le traité de pacification en juin, Frotté avait préféré s'exiler en Angleterre. Les chefs chouans restés au pays – ils n'avaient pas les moyens ni l'envie d'émigrer – furent rigoureusement surveillés. De fait, la contrée s'apaisa

durant l'été 1796. Hoche ne se faisait pourtant guère d'illusion sur ce calme précaire. Les instructions secrètes trouvées sur Picot, ancien adjudant-général de Frotté, ne laissaient planer aucun doute. Les contre-révolutionnaires avaient pour dessein de reprendre le pouvoir par des moyens légaux. Dans sa correspondance, Frotté prescrivait de sacrifier en apparence son opinion, de s'emparer des élections populaires, d'accepter des places et de corrompre les républicains. Hoche en fit part au Directoire... qui n'en fit pas grand cas et ne prit pas les mesures nécessaires. D'ailleurs, le pouvoir en place lui confiait déjà une nouvelle mission : se rendre en Irlande pour y importer la guerre civile que l'Angleterre avait alimentée en France. Le 21 septembre, l'Armée des Côtes de l'Océan était dissoute et les départements de l'Ouest soumis au même régime militaire que les autres départements.

Le 17 octobre donc, Hoche achevait à Rennes les préparatifs pour son départ. Un nommé Guillaumot l'y attendait ce soir-là, pour le tuer à l'aide d'un pistolet. Se poster à l'abri des regards ne fut pas chose aisée pour cet ouvrier maréchal à la forte stature, tant la place était grande et fréquentée. Ses allées et venues commençaient même à intriguer l'escorte du général. L'homme avait le regard fuyant de quelqu'un qui fomenta un mauvais coup. Le chef de garde songea à le faire appréhender, par mesure de prudence, mais le suspect disparut à cet instant. Sentant le danger, il s'était réfugié à l'ombre des colonnes qui prolongeaient la rotonde du théâtre. Quand Hoche sortit, sous une pluie fine et pénétrante, l'assassin surgit de sa cachette, l'arme au poing. La foule qui entourait le général et l'obscurité, à peine améliorée par les quelques réverbères allumés, contrarièrent les desseins du tueur. La seule balle qu'il tira n'atteignit pas le général républicain, ni même son voisin. Une panique indescriptible suivit pourtant le coup de feu, ôtant toute retenue aux spectateurs endimanchés. Les chapeaux volèrent, les femmes aux toilettes élégantes se couchèrent sur le sol détrempé, les cris se mêlèrent aux imprécations des soldats chargés de la protection de leur supérieur. Guillaumot fut rapidement maîtrisé et brutalement amené à sa cible du jour. « Comment te nommes-tu ? » demanda Hoche d'un ton étonnamment calme pour quelqu'un qui vient d'échapper à un attentat. L'apprenti assassin, décontenancé, ne put répondre. Hier encore, il se faisait une joie d'occire l'un des responsables de la mort de ses parents, même si celui-ci n'en avait pas directement donné l'ordre. Quelques jours plus tôt, il avait été payé en mains propres par Martial Moirant, dit *Charles Lemaître*, adjudant-général du Vendéen Rochecotte pour effectuer ce meurtre. Avec ces mille deux cents francs, l'avenir s'annonçait radieux et l'honneur enfin lavé. Pourtant, en cette soirée du 17 octobre, tout s'effondrait : Hoche était bel et bien vivant tandis qu'une mort certaine l'attendait. Si près, jusqu'à sentir son odeur, le général lui apparaissait invulnérable, presque inhumain et il regretta amèrement de s'être laissé embarquer dans cette folie. Tremblant, le feu aux tempes, il hoqueta quelques excuses puis éclata en sanglots. Hoche ordonna à ses hommes de ne plus le brutaliser et de le conduire en lieu sûr, car quelques excités appelaient déjà au lynchage.

Après un bref séjour dans la prison de Rennes, Guillaumot fut conduit dans celle de Laval pour y être questionné. Parmi les enquêteurs chargés de

l'interroger figurait Maurice Guillois, ancien notaire de Saint-Ouen-des-Toits, devenu commissaire du Directoire exécutif de la Mayenne. Il s'agissait là de l'un des postes civils les plus importants du département puisqu'il avait trait à toutes les affaires de police. Guillois n'avait jamais remis les pieds à Saint-Ouen depuis la pacification. Trop d'animosité et de rancune y régnaient encore et il craignait pour sa sécurité. Il avait même revendu le presbytère dont il s'était rendu propriétaire lors de la vente des biens nationaux. Le lien était coupé avec son ancienne paroisse, mais pas avec la campagne. Comme tout bon notable lavallois qui se respecte, il avait investi dans de nouvelles terres, plus fertiles que celles de Saint-Ouen, mais à peine plus rassurantes : à Bazougers. Au fil de la chouannerie, la commune était devenue l'épicentre de la rébellion, sous la houlette de Jambe-d'Argent et de Taillefer. C'était d'ailleurs cet endroit qui avait été choisi pour rassembler les chefs chouans afin d'établir une première pacification en 1795, avec l'échec que l'on sait. La femme de Maurice Guillois s'en était émue, mais le notaire n'en avait cure. Incorrigible, il avait acquis les biens cléricaux dont personne ne voulait : le presbytère bien sûr, mais aussi les closieries de la Bourdinière et de la Valette. Peu connu à cet endroit, il espérait une relative tranquillité. En attendant une paix durable, il laissait à son domestique, Jean Triquerie, le soin d'entretenir les lieux et de s'acoquiner avec les chouans locaux, histoire de s'acheter une certaine sécurité. Ce fut après une brève visite à Bazougers qu'on lui intima l'ordre d'interroger Guillaumot. Guillois le fit de mauvais gré. Il n'aimait pas qu'on lui impose les choses. Et puis le suspect avait presque déjà tout dévoilé : le commanditaire Martial Moirant était déjà sous les verrous, ainsi qu'une dizaine de complices. Il était donc particulièrement bougon lorsqu'il pénétra dans la prison du château de Laval, à peine plus salubre qu'au temps de la guerre civile. Il fut néanmoins surpris par l'agitation qui régnait. « Eh bien, que se passe-t-il ici ? demanda-t-il au premier garde qu'il rencontra.

- Un prisonnier s'est évadé cette nuit !
- Et de qui s'agit-il ?
- D'un dénommé Martial, je crois. Martial Moirant !
- On l'a donc amené avec Guillaumot ! Mais comment a-t-il pu s'évader aussi rapidement ?
- Avec une corde... qu'une visiteuse lui a apportée. » Guillois jeta un regard furieux au gardien qui s'empessa de s'éclipser. La complice de Moirant savait pertinemment qu'il y avait peu de chances que l'on fouille une femme, surtout si elle était de la haute. Elle avait pris beaucoup de risques, mais son audace avait payé. Le directeur de l'établissement ne lui apporta pas plus d'éclaircissement. On ne savait pas qui était la jeune femme, tout juste, disait-on, qu'elle était jolie, comme si cela avait de l'importance. « Et Guillaumot ? N'a-t-il pas cherché à s'évader lui aussi ?
- Il semble que les royalistes n'aient pas fait grand cas de ce quidam.
- Un simple exécutant, sans grand intérêt pour eux, d'autant plus qu'il a déjà dénoncé ses complices. Puis-je le voir ?
- Bien sûr, monsieur Guillois, il vous attend dans la salle d'interrogatoire. »

L'administrateur fut agacé par la déférence du fonctionnaire. Il avait pourtant dû se battre et courber l'échine pour en arriver à ce degré de reconnaissance. Maintenant qu'il y était parvenu, il n'arrivait plus à jouir de son nouveau statut. Son ego lui réclamait d'autres responsabilités, d'autres récompenses, mais il ne voyait pas quel poste on pourrait désormais lui proposer à son âge. La salle d'interrogatoire n'était en fait que les anciennes oubliettes du château. L'air y était putride et malsain. Guillois sut tout de suite que l'entretien serait bref. Guillaumot se tenait accroupi dans un angle, visiblement en mauvaise santé, attendant une mort certaine. « Lève-toi vermine ! » L'homme ne bougea pas. Un gardien lui délivra un coup de pied qui le coucha à terre. Il se releva avec peine. « J'ai déjà tout dit, murmura-t-il.

– Connais-tu la femme noble qui a fait évader Martial Moirant ? »

Le prisonnier leva un regard surpris vers Guillois. Il n'était a priori pas au courant de l'évasion de son commanditaire. « Ils se sont bien servis de toi hein ? Mais maintenant, ils t'ont abandonné. Donne-nous des noms et la République saura se montrer magnanime.

– Je... je ne connais aucune femme de chez les nobles, répondit-il le regard abattu. Je n'ai eu affaire qu'à Charles Lemaître, Moirant comme vous l'appellez.

– Et Rochecotte, ce maudit vendéen, le connais-tu ?

– Je sais juste que Charles Lemaître s'est battu sous ses ordres. Je n'en sais pas plus.

– Tu ne nous es pas d'un grand secours !

– Aidez-moi s'il vous plaît ! cria soudain Guillaumot en s'approchant tout près de l'administrateur. Je me repens de toutes mes fautes. Hoche m'a déjà pardonné ; pourquoi les juges ne m'accordent-ils pas leur clémence ?

– La guillotine sera trop douce pour toi, sale chouan ! dit-il en le repoussant sans ménagement. Comment peut-on être aussi crédule ? Tu ne vois donc pas que les royalistes te trompent ? »

L'ancien notaire sortit promptement de la cellule, sous l'œil désapprobateur du directeur de la prison. Depuis la pacification, il était en effet de mauvais ton, et même rigoureusement interdit, d'employer le mot chouan à des fins insultantes. Il se retint néanmoins d'émettre la moindre réserve, se sentant déjà suffisamment en faute avec l'évasion de Moirant.